

SISTEMA AMBIENTE

Sistema Ambiente - n.6 anno XVIII
Reg. Tribunale di Torino n.4168 del 4/4/90.
Direttore Resp. Eupremio Malorzo
Tipografia e Redazione - Via Belfiore, 24
10125 TORINO - Tel. 0039.11.6688383
Fax 0039.11.6689723



Spedizione elettronica

L'utilisation de "Sistema Ambiente" Web e plurilingue

"Sistema Ambiente" est un système informatique qui permet l'enregistrement des données analysées lors du processus de travail. Il permet également l'élaboration de données, la planification des procédures et le stockage des résultats. La gestion et la comptabilisation des paramètres environnementaux de l'entreprise sont aussi possibles. Ce progiciel est donc un instrument de gestion capable d'associer les différentes fonctions de l'entreprise et des travailleurs, en garantissant efficacité, coordination et transparence.

La version actuelle de "Sistema Ambiente", où une démonstration est disponible sur le site www.iride.to.it, est entièrement utilisable sur le web. De plus, elle est prédisposée à une utilisation plurilingue.

Cette solution a été adoptée afin d'élargir la possibilité d'utilisation et de réduire les coûts.

Disponible sur le web

Le programme, ainsi que toutes ses fonctions, sont utilisables par intranet ou sur internet. Il est possible de l'ouvrir directement avec explorer ou tout autre navigateur. Grâce à cet usage, il est possible d'insérer des données, de planifier le travail, de le gérer et d'en extraire les traitements, tout ceci sans limite d'utilisation.

Prédisposition plurilingue

Le progiciel offre la possibilité d'une traduction en plusieurs langues. Il est possible d'opérer avec un langage différent sur les mêmes fiches et données. Cette fonction existe aussi en ce qui concerne les postes de travail. Un clic suffit pour changer la langue, modifier l'interface et les réponses préorganisées, ainsi que les traitements de textes et tableaux.

Les utilisateurs

Les petites entreprises

Les petites entreprises trouveront dans ce système la possibilité de diminuer leurs coûts de gestion liés à la prévention. En effet, le programme est mis à disposition de plusieurs utilisateurs sur le réseau. Ainsi, chacun d'entre

eux paye le fournisseur du logiciel et/ou du service.

L'utilisation du programme permet de réduire les coûts de conseil, qui sont utiles seulement dans des cas isolés ou spécifiques. Ce progiciel ne permet donc pas uniquement d'enregistrer des données, mais de fournir une méthode, un guide, un instrument pour la planification et la gestion. De plus, l'entreprise a la possibilité d'extraire les traitements mis à jour pour n'importe quelle vérification, qu'elle soit interne ou externe, au moment souhaité.

L'utilisation du programme peut être limitée à des procédures particulières, à l'analyse des risques ou à la gestion des déchets, par exemple. Toutefois il peut être utilisé, avec toutes ses fonctions, en temps successifs avec des données déjà enregistrées.

La protection des informations est garantie par un mot de passe. L'entreprise verra seulement ses données et n'aura pas accès aux informations d'une autre.

Les moyennes entreprises

Les moyennes entreprises auront également l'option citée ci-dessus. Elles auront même la possibilité d'acquérir le programme en mono ou multi utilisateurs. Pour le dernier cas, il est nécessaire de se doter ou de louer un serveur en activant l'internet de l'entreprise.

Le groupe

Les groupes devront se doter de leur propre serveur et rendre alors disponible l'utilisation du programme dans tous leurs établissements, même ceux situés à l'étranger.

La garantie d'une gestion contrôlée des méthodes et des critères utilisés dans leurs différents secteurs de leur organisation est assurée. La gestion, de manière centralisée, des archives partagées est aussi une possibilité.

Le service de Conseil

Le service de conseil peut organiser, de façon innovante son activité. Pour cela il faut se munir

d'un serveur internet ou louer un serveur à distance sur lequel se développera l'activité d'analyse et de vérification. Il pourra mettre à la disposition de ses propres clients une interface, dans laquelle seront insérées des données. Tout ceci sera garanti grâce à une mise à jour quotidienne.

Cela réduira la nécessité de se rendre sur le site, se limitant ainsi aux vérifications techniques. En même temps cela donne une sûreté à l'entreprise, qui pourra avoir une documentation mise à jour.

Un réseau d'entités interactives

Tout ceux qui adhéreront à cette nouvelle technologie, qui est celle de « Sistema Ambiente », auront accès à des méthodes partagées, facilitant ainsi les critères de vérification des organismes de contrôle, aussi bien interne, qu'externe.

Il s'agit donc de partager un programme, afin de valoriser l'organisation du travail. L'objectif est de permettre à tous de « parler le même langage ». Cela facilite la confrontation entre les réalités et l'homogénéité des comportements des organisations de contrôle.

Entrer dans ce réseau ne comporte aucune obligation, mais uniquement des opportunités. Ceci est donc très important car il permet d'affronter les problèmes au quotidien et de les réduire.

Entrer dans le réseau signifie aussi éviter la rigidité. En effet, le rapport avec le réseau est interactif.

Le rôle de "Sistema Ambiente"

Le rôle de "Sistema Ambiente" est d'être un instrument qui se développe et qui s'enrichit de façon interactive. Pendant son développement,

en Italie, « Sistema Ambiente » est, petit à petit, entré en contact avec de nouveaux secteurs et a aussi créé de nouvelles fonctions. De plus, lors de son évolution, l'établissement du programme a été modifié, ce qui a finalement rendu l'opération positive et pratique.

Cela prendra toute son ampleur lorsque « Sistema Ambiente » opérera dans de nouveaux pays. .

Le progiciel évoluant peu à peu propose une utilisation de fonctions plus avancées. La comptabilité environnementale et le bilan en sont quelques exemples.

En parallèle, des portails interactifs et des technologies innovantes se développeront, ainsi que des solutions aux problèmes posés et aux confrontations aux normes. Pour finir, le système développe des canaux de distributions et des propositions thématiques. Ceci est le projet IRIDE. La démonstration est disponible sur le site www.iride.to.it.

Un réseau de services

L'objectif d'une base commune et d'un parcours interactif est tout d'abord d'avoir une grande efficacité à un coût moindre. Les instruments de cet aspect sont l'assistance et la formation à distance. Ils se complètent aussi par la création d'un patrimoine commun d'archives documentaires et de portails de téléconseil.

Une grande partie de l'activité de support à la gestion de « Sistema Ambiente », peut se développer en réseau et déterminer des coûts de gestion peu élevés, pour une utilisation importante et simple de divers éléments.

Augmenter l'obstacle des coûts, l'efficacité et la spontanéité ne sont pas des arguments décisifs, mais ils sont toutefois des éléments importants à prendre en considération.

UNE PROPOSITION

"Système Ambient" s'est considérablement développé pendant ces dix ans en Italie et se prépare à s'implanter dans les autres pays européens.

L'instrument du bilan environnemental (fruit de l'autocontrôle et d'une correcte gestion de tous les paramètres) ne sera pas un pur compte économique, mais un compte qualitatif et objectif des résultats atteints.

Atteindre l'équilibre environnemental et en faire une notion consciente et acquise est la proposition que fait Digitalis à tous ses interlocuteurs. C'est une démarche que nous voulons interactive et riche de toutes les compétences disponibles.

Le bilan environnemental de l'entreprise est la base d'une relecture des bilans sociaux des Etats, ne

faisant plus seulement référence aux mouvements monétaires et fiscaux, mais aussi au patrimoine de ressources matérielles et sociales à sauvegarder et à accroître. Une démarche comme celle-ci ne peut être que plébiscitée par tous!

L'effort appliqué dans le développement du programme a été concrétisé dans un instrument unique les termes et surtout l'esprit de la législation communautaire dans les domaines de la sécurité et de la vérification environnementale de l'entreprise:

1. il n'a pas seulement pour but de produire de la documentation imposée par les lois mais il apporte aussi la connaissance, la gestion et l'autocontrôle de l'entreprise;
2. il ne s'agit pas seulement d'un instrument sectoriel (sécurité, déchets, etc) pour des

facilitations pratiques mais d'une intégration et de comparaisons de données, qui doivent être reconduites à une finalisation de gestion et d'objectifs communs;

3. Il permet, ou bien il oblige, une activité et une socialisation des données en temps réel entre toutes les fonctions de l'entreprise, en donnant ainsi les éléments de jugement et de conduite aux personnes de l'entreprise qui actuellement agissent sans une vision globale.
4. Il pose la sécurité et la compatibilité environnementale comme éléments coordinateurs, auxquels on peut joindre l'évaluation des paramètres économiques de la gestion;
5. Il oblige à passer par l'analyse et l'amélioration du processus de production;
6. Pour l'optimisation, il oblige à la vérification des problèmes non seulement directionnels, mais aussi périphériques de la structure et des travailleurs intéressés;
7. Il donne à quelconque moment la situation particulière ou générale mise à jour en temps réel.

Enfin il donne une méthode de prévention soit de la sécurité et de la santé, soit de la qualité environnementale du processus et du produit et des paramètres communs aux différents sujets qui agissent dans l'entreprise et aux entreprises qui l'utilisent.

« SISTEMA AMBIENTE »: Qui l'utilise et comment ?

Les notions de sécurité et de gestion environnementale, alors qu'à l'état initial elles n'étaient qu'un projet, sont en train de devenir

de véritables comportements, des procédures et une connaissance à part entière.

« SISTEMA AMBIENTE » est l'instrument privilégié de cet objectif.

« SISTEMA AMBIENTE » est devenu au cours des années, un programme quasiment complet et surtout, grâce à l'amélioration de son outil informatique, a accéléré et rendu plus direct ses propres fonctions.

En pratique « SISTEMA AMBIENTE » est utilisable par toutes les fonctions de l'entreprise, qui pourront ainsi travailler mais surtout collaborer positivement à la sécurité.

Toutefois le programme ne doit pas être utilisé d'emblée dans tous ses éléments.

En effet, l'activation du programme doit être faite par étapes, et ainsi, partant du travail et des connaissances que vous transfère le responsable de la prévention et protection des risques; l'activation des autres fonctions se fait ensuite de façon graduelle.

En outre, le programme peut être aisément utilisé par secteurs spécifiques. L'avantage de l'activation graduelle réside dans le fait que les données qui sont introduites sont déjà prêtes et traitées par d'autres sans avoir à les retraiter.

Une des collaborations importantes est celle pratiquée avec les archives informatisées de l'entreprise, dont le programme peut transférer de nouvelles données et auxquelles on peut également restituer de nombreuses données élaborées et organisées.

La Structure de l'entreprise

Toute entreprise qu'elle soit industrielle, administrative ou de service, qu'elle soit de petite ou de grande dimension a une structure qui, du point de vue de l'individualisation des dangers et des risques, s'articule selon l'énumération suivante:

- L'installation
- Les locaux
- Les phases de travail
- L'outillage, les équipements utilisés par elle.

La première analyse à effectuer est de définir le *layout* de l'entreprise, l'individualisation des risques homogènes, mais également le flux de l'activité produite par le travail. Cette articulation diffère souvent de l'articulation administrative (services, départements, etc.).

La méthode analytique

Pour effectuer l'analyse, le système fournit des questionnaires pouvant être utilisés par les responsables de chaque unité, et ce, pour recueillir les données les plus approfondies mais surtout réelles.

Les demandes des questionnaires sont numérotées tout comme celles qui se retrouvent sur les différentes pages écran.

La méthode correcte pour effectuer l'analyse et développer une culture de la sécurité (ce n'est donc pas un document bureaucratique et coûteux) est d'impliquer les fonctions de l'entreprise distribuées dans l'activité, auxquelles on retourne ensuite les résultats et par lesquelles on a en temps réel, les indications des problèmes et variations.

Ensuite, le système a pour mission de tout diriger et de tout contrôler (et pas seulement de relever ce qui à un moment donné ne fonctionne pas) et ceci pour deux raisons principales:

- l'élément paraissant correct à un moment donné peut varier avec le temps, et doit donc être contrôlé;
- Les éléments nous paraissant corrects peuvent se révéler être de nature diverse aux yeux d'une personne qui les vérifierait ou aux yeux des travailleurs.

Nous devons donc mettre en évidence le fait que nous les avons considérés sous tous leurs aspects.

- Les personnes effectuant le contrôle doivent être en mesure d'avoir une vision analytique de l'ensemble afin de pouvoir porter des jugements objectifs dénués de toute subjectivité.

Au début l'analyse est probablement plus minutieuse mais nécessite avec le temps peu d'efforts pour appréhender la réalité à laquelle nous devons répondre.

Les lieux de travail

(locaux et espaces)

Le programme réalise une analyse guidée par des demandes et des listes de réponses qui sont utilisées pour ce qui a trait à la réalité analysée.

Après une expérimentation de trois ans dans chaque secteur le système s'adapte aux situations les plus diverses et réalise l'adjonction des éléments de connaissance qu'il juge utiles.

Les lieux de travail sont analysés de façon large et en particulier on fait référence aux normes de sûreté.

Les lieux de travail sont liés par:

- la gestion de la prévention des incendies
- la vérification programmée des aménagements
- la gestion de la manutention des immeubles
- la gestion des autorisations spécifiques attachées au local
- des archives contenant des cartes, dessins et photographies spécifiques

Les phases de travail

Dans les phases de travail il nous est accordé d'analyser tous les risques pour les travailleurs considérés par la Dir. 391/CE, divisés en chapitres. Il est sûr que l'analyse des risques fait référence aux normes communautaires, mais l'analyse des risques au regard de la Dir. 391/CE qui considère le risque sous tous ses aspects peut avoir des incidences sur la santé des travailleurs.

Les risques peuvent ensuite être évalués au moyen de tests (protocole de la CE ou créée par le compilateur d'informations) qui définissent la démarche suivie pour l'évaluation. Ainsi sont exclues les formules automatiques ou arithmétiques qui, bien qu'en apparence objectives, sont en réalité arbitraires ou aléatoires.

Les phases de travail sont liées à:

- des fiches pour l'enregistrement des données de relevés instrumentaux
- des fiches pour la relecture des données de l'analyse selon la méthode subjective des quatre groupes de facteurs de risques utilisés historiquement par les travailleurs
- des fiches pour l'analyse ergonomique des postes de travail, du point de vue, des postures, des efforts du rachis et du stress
- la gestion des autorisations spécifiques inhérentes à l'activité
- les archives composées de cartes, dessins, photographies et films spécifiques.

Implantations, équipements et outillage

L'outillage est analysé au moyen d'une liste de demandes qui rappellent principalement les normes techniques.

Cependant, le système établit une fiche entière de sécurité de la machine, en particulier:

- en insérant la description de la procédure de travail devant être suivie par le travailleur
- en imposant des questions directement à une base de données normative et en consultant des archives de lois sur la sécurité

en ajoutant à l'analyse l'indication des questions de l'An.I de la Directive sur les machines dont on a tenu compte.

La fiche de sécurité est ensuite liée à:

- des fiches pour la gestion des composants à contrôler
- des fiches et procédures pour la gestion des manutentions, des vérifications et du relevé des mesures des indicateurs
- la gestion des autorisations spécifiques
- la possibilité de compiler le Fascicule Technique pour la marque CE
- des archives de dessins, photographies et films spécifiques.

Le cycle des matériaux

L'énergie

Le contrôle de la consommation d'énergie (électrique, gaz ou eau) intervient par des technologies modifiées du processus et organisées pour réduire les consommations d'énergie ou en récupérer. C'est là l'un des points importants du Règlement 1836/CE relatif à l'Audit environnemental qui conjugue la nécessité de limiter l'exploitation des ressources environnementales et l'objectif de réduction des coûts.

Les fiches de sécurité concernant les substances

Le système élabore automatiquement les faits insérés dans les fiches de sécurité sur les substances utilisées composées de seize points, étant dit que ces fiches doivent être disponibles sur différents sujets.

Le fournitures

Le système établit une fiche de sécurité pour les matériaux non chimiques, les produits intermédiaires, les produits de consommation utilisés par l'entreprise.

Les déchets

Le système individualise la nature des déchets produits par chaque type d'activité et en effectue la gestion, en recensant les caractéristiques et en établissant une fiche de conseil pour les gérer.

Les produits

Le système effectue une fiche de sécurité des produits fournis par l'entreprise. Chaque produit doit être étudié ainsi, ceci est aussi valable pour les produits immatériels (quelle sécurité ou quel danger peut présenter une activité immatérielle comme la consultation ou la formation pour la Dir. 391/CE?)

Les acquisitions

La procédure d'acquisition vérifie si ce que l'on veut acquérir a été analysé par le Responsable de la prévention et de la protection des risques et en a reçu l'approbation.

Le stock

La gestion du stock nécessite de faire figurer dans la fiche de chaque travailleur les matériaux qu'il a reçus.

Entreprises externes et chantiers mobiles

Il est possible de rassembler en utilisant les données des analyses insérées dans le programme, le document d'analyse des risques à vérifier avec les entreprises externes et établir une fiche de vérification conjointe. Il est en outre possible en utilisant soit les données des analyses des entreprises soit l'archivage spécifique d'établir les différentes phases d'un chantier mobile (que

ce soit de l'entreprise ou d'une entreprise en bâtiment) - d'effectuer un plan de sécurité, de produire d'éventuelles modifications et les fiches de vérification que le Coordonnateur d'exécution doit enregistrer.

Les travailleurs

La fiche anagraphique

La fiche anagraphique du travailleur, mise à part les données spécifiques, effectue :

- un enregistrement du parcours du travailleur
- une fiche de risques encourus à titre individuel
- le parcours individuel de gestion sanitaire
- l'enregistrement des éventuels accidents de travail
- calcule les expositions équivalentes individuelles pour le bruit, le risque chimique et les vibrations.
- la vérification de la formation du travailleur
- la vérification des équipements de protection individuels

Les accidents de travail

Il est possible de produire un rapport sur les accidents de travail, produire le Registre des accidents selon le modèle en vigueur et en tirer les pourcentages rationnels sur la base des variables et de la situation de travail.

La fiche d'évaluation des travailleurs

Le programme propose une fiche manuscrite et une fiche informatisée visant à la description subjective des risques encourus par les groupes de travailleurs.

La démarche suivie utilise quatre groupes de facteurs.

La fonction fournie des informations importantes, souvent inexprimées au médecin compétent ou au responsable.S.P.P., mais fournie en particulier un instrument et une méthode de travail aux représentants des travailleurs pour la sécurité qui en général de nos jours a un rôle formel.

Le rapport

Le système effectue un enregistrement formel des rapports des réunions prévues par la Dir. 391/CE et une compilation des faits traités par le secrétariat en temps réel et en donnant à l'accomplissement de la Dir. 391/CE une réelle certification.

L'organisation du travail

Les attributions

Les attributions requièrent en premier lieu une description spécifique de l'organisation du travail.

Le système prend en compte les variations dans le temps qui peuvent se produire, par lesquelles les attributions mettent en évidence dans les phases de travail leur description initiale et la description modifiée.

Il n'existe pas d'attributions similaires du point de vue du risque (la même attribution exercée en milieux différents comporte des échelles de risques différents)

Le système effectue une lecture des attributions dans les différentes réalités qu'il appréhende.

Pour chacune des fonctions on peut:

- effectuer un plan formatif requis
- effectuer un protocole sanitaire qui sera appliqué par les travailleurs à qui s'adresse cette attribution
- indiquer les équipements de protection individuels nécessaires
- produire et mettre à jour les calculs d'exposition équivalente
- il est évident qu'un travailleur peut s'adresser de nos jours à plusieurs fonctions, et cela aura une influence dans son parcours de travail

le système vérifie si le travailleur a reçu la formation nécessaire pour cette attribution

Les risques des fonctions

A chaque fonction correspond une forme de risque particulière; le programme permet ainsi de mettre en évidence les risques inhérents à la fonction.

La formation

Il est possible de définir le plan de formation pour chaque attribution, d'enregistrer la participation des travailleurs aux cours et aux modules de formation.

Il est même possible pour les travailleurs d'accéder directement sur le web à des sessions d'auto-formation.

L'organigramme

Le système procède et met à jour en temps réel l'organigramme des responsabilités à différents niveaux auquel on se réfère pour la gestion de la sécurité.

Les risques environnementaux externes

Les déchets

Le programme, sur les bases des récentes lois qui appliquent les directives communautaires, effectue une configuration des déchets produits par chaque implantation:

- définit et met à jour les caractéristiques des déchets
- détermine en quelle proportion ils sont produits, et ce, en fonction des phases de travail durant lesquelles ils sont produits.
- Compile rapidement des registres de données actuelles et complètes
- Produit un formulaire pour le transport
- En contrôle le stockage.

Les émissions

Une des fonctions du programme vise à dresser une fiche concernant chaque cheminée d'usine et de gérer que ce soit la procédure d'autorisation ou de renouvellement en enregistrant même les données des analyses périodiques et en produisant un registre d'émission.

Le rejet des eaux usées

Un contrôle est effectué sur les eaux rejetées par les usines et sur les risques de pollution sur les nappes phréatiques.

L'impact sur l'environnement

Une vérification de la compatibilité de l'implantation et l'activité de l'usine sur l'environnement et sur la population est effectuée en vue de déterminer les interventions à mener

La participation aux risques du territoire en cas de force majeure

Les implantations peuvent présenter des risques produisant des effets désastreux en cas de calamité naturelle.

Les ressources et les compétences que l'implantation peut mettre en oeuvre en cas de calamité naturelle.

La comptabilité environnementale

Automatiquement toutes les mesures des paramètres (déchets, émissions, eaux usées) comme les mesures périodiques relevées dans les installations (ex. énergie) sont élaborées dans une comptabilité mensuelle et annuelle.

Ainsi les objectifs environnementaux peuvent être pris en compte par toutes les personnes de l'entreprise, qui peuvent, grâce à leurs propres compétences, sont capables de contrôler et de réduire le risque.

Le bilan environnemental

En temps réel, et lorsque l'on utilise complètement le programme, il est possible d'extraire des données qui sont élaborées en termes de bilan environnemental avec le calcul de carbone prévu par le protocole de Kyoto, et de vérifier la réalisation des objectifs de comptabilité proposés. .

La gestion sanitaire

Grâce au système le médecin compétent peut avoir en temps réel une vision de toutes les données de risques et des fiches de risques pour les travailleurs. Le médecin compétent a de grandes responsabilités de par la Dir. 391/CE, qui ne se limitent plus à l'exécution des contrôles périodiques et à la détermination de l'aptitude générale.

Le médecin compétent a une connaissance spécifique des risques et intervient en cas de non aptitude spécifique jusqu'à élaborer des données anonymes et collectives. La nécessité d'un système informatique en temps réel est donc justifiée ainsi que celle d'une documentation fournie que l'employeur doit mettre à disposition.

Le modèle de registre de données biostatistiques, la gestion statistique des accidents, la capacité de mettre en relation les jugements subjectifs portés sur les travailleurs et les données objectives, la constante vérification des risques et leur classement chronologique sont des particularités du programme pour ceux qui désirent travailler consciencieusement.

La gestion est ensuite simplifiée:

- des visites médicales nécessaires à l'exercice de l'activité (qui situe dans le temps les données)
- du protocole sanitaire
- de l'échéancier des analyses cliniques et des vaccinations
- de la gestion des communications entre l'entreprise et le travailleur.

Les caractéristiques de la base de données permettent au médecin d'obtenir n'importe quel type de statistiques et d'élaborer des groupes de risques.

L'organisation

Toutes les interventions devant être contrôlées et qui sont liées aux responsabilités exécutives doivent être garanties dans un dossier mettant en évidence les échéances:

- les autorisations
- la manutention des biens immobiliers
- la manutention des équipements
- la manutention des outillages
- les composants d'une implantation à remplacer
- les procédures de contrôle, de vérification et les mesures de tout type (qualité, hygiène alimentaire, entretien etc.)
- les visites médicales de travail
- les analyses cliniques
- la vérification des entreprises externes et des chantiers mobiles
- la gestion des émissions
- la planification de tout autre type d'échéance (formation, réunions et autres actions importantes)

L'outil mettant en oeuvre les échéances permet d'identifier celles-ci de façon extrêmement sélective, d'éditer des listes d'échéance et surtout de programmer automatiquement des échéances périodiques pour l'année en cours.

Ceci permet ainsi d'enregistrer toutes les interventions façon historique et organisée.

Les registres

Tous les registres de loi peuvent être produits et consultés grâce au programme de façon automatique.

Les registres :

- des accidents du travail
- des situations d'exposition au bruit
- des situations d'exposition aux risques biologiques
- de prévention incendie
- des données environnementales
- des données biostatistiques
- de gestion des déchets
- des émissions et des eaux usées

Utilité

Durant l'enregistrement

Les questionnaires et les épreuves

Il est possible d'imprimer sur papier des listes de vérification pour l'analyse des risques, pour l'enregistrement à bord des machines de manutention et des mesures, pour la rédaction de manuels de sécurité et de conduite à tenir en cas d'urgence.

Typologies

Il est possible d'établir une typologie des locaux, des travaux, des machines pour enregistrer automatiquement et de façon toujours actuelle un nombre infini de situations identiques, en en modifiant ensuite les données différentes.

Grâce aux typologies, il est possible de mettre à jour et automatiquement sous forme de liste de fiches une ou plusieurs données. Les typologies sont, en outre, utilisées pour établir les différentes phases des services ou des chantiers.

Les archives

Il existe des archives fournies par le système mais également par les informations apportées par l'utilisateur au sein desquelles on peut prendre des phrases et des textes sans les réécrire ou en en faisant une modification partielle.

Il est possible d'effectuer des courriers adressés aux travailleurs, aux établissements publics et aux fournisseurs en prenant modèle sur des lettres type déjà rédigées.

Il est, en outre, possible de tenir un archivage de toutes les lettres expédiées.

L'enregistrement direct par les travailleurs

Il est possible d'utiliser une interface web pour permettre aux personnes chargées d'enregistrer directement des données de sa compétence (ex. entrée et sortie de déchets, fiches de manutention, fiches de procédure). Ceci est possible sous contrôle et avec des clés d'autorisation spécifiques.

L'élaboration automatique des textes et des tableaux en Word et Excel et pdf

Les données élaborées sont imprimées directement par le programme, mais peuvent aussi être exportées et être élaborées automatiquement avec Office (Word

ou Excel) ou Acrobat en dossiers comme textes ou tableaux.

Bilan environnemental et comptabilité industrielle - Bilan et développement

Par développement nous entendons un parcours humain, économique et technologique où l'humanité garantie sa continuité vitale et améliore ses conditions propres (d'alimentation, de vie et culturelles). On ne peut pas considérer le développement comme un simple avancement technologique ou économique de quelque secteur ou de quelqu'aire de la planète, si ceci menace la survie ou détruit l'équilibre de l'écosystème.

Aujourd'hui nous devons faire les comptes avec un niveau technologique qui a mis en crise l'équilibre de l'écosystème (comme le changement climatique) et une articulation économique qui a mis en crise la survie d'une partie de la planète.

Au niveau international on a fourni une base commune pour tous les pays afin de dominer les menaces irréversibles du changement climatique, que nous identifierons dans les paramètres du protocole de Kyoto.

Il ne s'agit point d'un accord politique, mais plutôt d'une définition technique qui aura de la valeur seulement si tous les pays y accèdent et si l'organisation du système de production et du système publique se mettent concrètement en condition en respectant les obligations.

Qu'entendons-nous par bilan environnemental ?

Il est nécessaire de se donner une méthode d'analyse et de vérification des procédés de productions, depuis l'acquisition des ressources jusqu'au cycle de vie du produit.

L'instrument concret pour mettre en pratique une méthode vérifiable est celui du bilan environnemental.

Il est constitué par des valeurs quantitatives et monétaires.

Les valeurs quantitatives expriment la marche à suivre et la destination des ressources tout au long du parcours des matériaux et les incidences qu'ils ont sur le système où est inséré le site.

Les valeurs monétaires expriment les investissements et les coûts que le site et le système où est inséré accumulent du point de vue environnemental pour l'activité du site.

Ces derniers peuvent être obtenus par la comptabilité industrielle d'entreprise et par la comptabilité gérée ou évaluée par d'autres sujets qui sont impliqués dans l'activité du site.

La comparaison entre ces valeurs permet de vérifier, dans la période ou dans le cours des années, la **positivité** ou la **négativité** pour le milieu d'une activité avec sa possible correction.

De plus, elle permet d'évaluer l'**efficacité** de l'investissement par rapport à l'amélioration obtenue.

Le bilan environnemental a une dimension directe dans le site. Mais, pour avoir une dimension effective de

l'impact que l'activité peut avoir, il implique toutes les valeurs qui sont induites en amont (implantations et matériaux) et en aval (produit, consommateurs) et tout le système publique où il est placé.

L'efficacité

Qu'est-ce qui rend un procédé ou un produit, envers le milieu ou même avec une valeur négative vis à vis de l'environnement, dépourvu de valeur?

Sur la base de quoi deux sites, procédés ou produits analogues, ont-ils une plus ou moins grande valeur ajoutée pour l'environnement ?

L'efficacité est donnée grâce au rapport entre les coûts monétaires soutenus et les effets positifs obtenus.

La relation entre un coût limité et un effet plus positif rend le choix efficace.

Le bilan est avant tout une analyse et une vérification sur laquelle on visualise l'efficacité pour l'environnement. Ceci est valable aussi bien pour le site et le système de production, que pour le système publique.

La comptabilité environnementale ne résout pas à elle seule les problèmes. Toutefois, elle les représente afin qu'ils soient envisagés et que l'on trouve alors la solution la plus apte à les réduire.

Le fait d'avoir considéré jusqu'à présent sécurité et environnement comme une dépense, en majorité indifférenciée ou non vérifiée dans ses effets, a occasionné beaucoup de frais inutiles ou inefficaces, soutenus plus pour des démonstrations formelles que pour une meilleure capacité d'action. Le bilan environnemental permet de désincorporer ces coûts, de les vérifier du point de vue de la fonctionnalité, d'en peser les effets et les conséquences. Peu d'entreprises, en effet, aujourd'hui font la comparaison nécessaire entre les coûts soutenus pour la gestion de sécurité et d'environnement et les coûts que l'on doit soutenir pour les manques de cette même gestion.

La comptabilité environnementale :

La comptabilité environnementale de quelconque entreprise doit permettre l'enregistrement et le calcul de chaque paramètre avec une valeur pour l'environnement, qui est engendré par l'activité de l'entreprise:

À l'intérieur, pour l'effet de l'activité déroulée;

À l'extérieur pour l'effet de la production et la transformation des matières premières ou des produits intermédiaires qu'elle utilise;

À l'extérieur pour les effets du transport des matériaux, des résidus, des produits, des travailleurs et de la vente;

À l'extérieur pour les effets des émissions liquides, gazeuses, et solides;

- A l'extérieur pour les effets du cycle de vie du produit.
Les paramètres à mesurer sont donc les mêmes qui rentrent dans la comptabilité industrielle:
- Toute unité de matière première, de produits intermédiaires, de produit de consommation a une valeur propre. Ceci parce que, pour être un produit, sa fabrication demande de soustraire des matériaux (épuisable) au patrimoine de l'écosystème. Et aussi parce qu'il a requis de l'énergie pour être extrait, transformée, fabriquée et enfin demandera de l'énergie et produira des émissions pendant le cycle de vie et à la fin de vie du produit;
- Toute phase du procédé interne consomme de l'énergie, des matériaux, produit des émissions et des résidus;
- La construction du site elle-même, son équipement et ses implantations ont demandé des matériaux et de l'énergie, dont la valeur est amortissable dans les années d'utilisation;
- la collocation territoriale du site et ses caractéristiques apportent des nécessités d'infrastructures, de transport de matériaux, marchandises, produits, travailleurs et clients;
- le produit, à son tour, pourra utiliser de l'énergie, demander d'autres matériaux de consommation, produire pendant le cycle de vie et à son terme des émissions et des déchets;
- ceux-ci, soit en termes d'énergie, soit en termes d'émissions, pourront affecter l'écosystème en engendrant des gaz à effet de serre, ou en polluant des ressources hydriques et le sol;
- L'activité, ensuite, pourra provoquer des dommages à l'intégrité et à la santé des travailleurs et le produit pourra engendrer des dommages à l'intégrité et à la santé des consommateurs/usagers.
Puis il y a des aspects plus directs qui mettent en relation les centres de coût de la comptabilité industrielle avec ceux de l'environnement d'un point de vue monétaire. Il y a des coûts pluriannuels soutenus par l'entreprise :
- investis dans les locaux, dans les équipements et dans les implantations en terme de prévention pour l'environnement et la sécurité;
- dans la recherche et la formation en termes de prévention pour l'environnement et la sécurité;
- dans le produit en terme de prévention pour l'environnement et la sécurité;
- pour continuer à garantir la prévention, pour l'environnement et la sécurité;
- D'autre part il existe des interventions monétaires, d'infrastructures, de prévoyance et de services fournis par le système public pour garantir la prévention pour l'environnement et la sécurité et pour prévenir les effets négatifs que l'activité peut engendrer en ce sens.
L'individualisation et la comptabilisation de ces éléments, comme la comptabilité industrielle, nous amène à appliquer une grille analytique des différentes phases que nous entendons quantifier:
- Avant tout en subdivisant ce qui concerne directement ce qui se passe à l'intérieur de l'entreprise (en terme de phases d'activité particulières)
- En analysant ce qui "rentre" dans l'entreprise (énergie, matières premières, produits de consommation)
- En analysant en plus ce qui sort de l'entreprise (émissions, produit et son cycle de vie, déchets)

En prenant en compte la logistique qui concerne l'activité de l'entreprise (transport de matériaux, produits, travailleurs, vente).

Voilà donc la nécessité d'utiliser des valeurs monétaires et des valeurs quantitatives (de poids, d'énergie, de CO₂ équivalent).

En même temps il faut créer une sorte de partie double entre la comptabilité du site et les comptabilités (toujours du point de vue de l'environnement et de la sécurité) du système public, du système de production (où le site est inséré), des personnes (travailleurs et usagers), tous d'ailleurs concernés par la capacité de l'écosystème à maintenir son équilibre vital et à fournir les ressources nécessaires à l'activité de fabrication et de transformation dont l'humanité a besoin.

Les procédés introduits par la comptabilité industrielle pour le contrôle analytique des coûts et de leur distribution sont amplement valables pour récupérer les données nécessaires et arriver ainsi à produire une nouvelle valeur ajoutée à leur usage. Ils permettent de re-vérifier les données et leur agrégation en des termes plus amples soit pour la stratégie et la gestion de l'entreprise soit pour un nouveau niveau de gestion et correction du système où l'entreprise se trouve.

Un instrument formel ou concret?

Démontrer à l'extérieur et ne pas vérifier de l'intérieur : malheureusement certains cas l'ont rendu réel. Non seulement pour le bilan environnemental de certaines entreprises mais aussi pour les bilans financiers .

C'est une donnée à laquelle se rattache la maigre compétitivité de beaucoup d'entreprises, le peu de prévoyance et la valeur ajoutée diminuée.

Il est clair que le manque d'adhérence concrète des données avec l'analyse et avec l'utilisation de ces résultats ne produira rien de positif (sûrement du négatif), laissant les choses inchangées et affaiblissant plutôt la capacité d'influence sur la mission de l'entreprise.

Mais pratiquer la méthode offre au contraire un point de départ valable pour améliorer, aussi, mais non comme unique but, l'image de l'entreprise.

Le bilan environnemental dans "Sistema Ambiente"

Le plus important facteur de vérification dans "Sistema Ambiente" est l'intégration de ses données avec ceux de la comptabilité industrielle pour l'achèvement du bilan environnemental.

Les fonctions d'analyse et de gestion du programme permettent d'enregistrer et de calculer en termes quantitatifs une comptabilité environnementale raisonnée de tous les paramètres identifiés, dont les valeurs quantitatives sont élaborées dans la Comptabilité.

Sur la base de la définition des cycles produit, on a automatiquement vérifié le bilan environnemental pour l'unité de produit et l'évaluation, de sa valeur pour le milieu.

Le module du bilan environnemental permet de reprendre ces données et de les mettre en relation avec les valeurs monétaires et quantitatives de la comptabilité industrielle.

Un système fonctionnel et intégré avec la qualité

Faute d'une comptabilité qui serait capable de diviser et élaborer, dans les différentes voies de la comptabilité de l'état, la quote-part fait partie des risques et de la comptabilité environnementale. L'instrument du bilan environnemental, de « Sistema Ambiente », est une base utilisable pour faire fonctionner une stratégie d'entreprise, qui tient compte de la sécurité et de la compatibilité de l'environnement.

Il diffère des «comptes-rendus sur l'environnement» principalement parce qu'il permet un raisonnement plus complet et se met en relation avec les facteurs qui requièrent le plus une vérification de l'activité du site et de la qualité du produit.

Il contient un système de quantification qui, même si simplifié, permet un usage homogène des valeurs.

Il permet d'identifier parties et contreparties qui, actuellement, font totalement abstraction de l'environnement.

Il permet en plus de mieux identifier les divers aspects environnementaux et d'en vérifier l'efficacité du point de vue de la qualité des résultats, que se soit en relation avec le procédé ou avec le produit.

Le module du bilan dans «Sistema Ambiente» permet l'élaboration de bilans totalement ou partiellement consolidés qui permettent de calculer l'évolution tout au long des années, en relation avec les différents choix faits, et d'évaluer les effets de valeurs pluriannuelles ou amortissables.

Il s'agit donc d'un instrument qui ajoute de nouveaux éléments et arguments à la qualité, dans toutes ses phases : depuis le projet (capacité de tenir en compte les effets), à la capacité de prévoyance (avec une méthode de responsabilisation distribuée), jusqu'à la vérification d'efficacité.

L'articulation du plan des comptes permet d'exécuter les agrégations nécessaires de ce point de vue (du point de vue du procédé, du produit, énergétique, etc.) et permet de rendre les données à la comptabilité industrielle pour d'ultérieures élaborations et comparaisons.

Le bilan du site

Le bilan est, avant tout, élaboré par site. Ceci est du au fait que l'ensemble des valeurs à considérer comprend des paramètres qui ont aussi une spécificité locale et ne sont donc calculables que de façon cumulée avec d'autres sites.

Le Plan des comptes est constitué par à peu près 800 paramètres (grand-livres, comptes, sous-comptes et voix de base), auquel on ajoute des paramètres qui sont relevés de la comptabilité environnementale du Budget. Le Budget de «Sistema Ambiente» compte, déjà aujourd'hui, les déchets, les paramètres d'émissions et écoulements, les dépenses énergétiques, etc.

L'articulation proposé par le Plan des Comptes essaye de maintenir un juste équilibre entre la nécessité de distinguer les significations des différentes valeurs et l'exigence d'une agrégation comptable convenable.

Les valeurs non obtenues de la comptabilité sont toutes des valeurs que le système de comptabilité industrielle est parfaitement en condition de fournir sans aucune variation. Cela est possible uniquement par l'adjonction de certaines spécifications dans les tables: par exemple les coûts de recherche ou de formation sont déjà groupés par centre de coût. Il s'agit alors de mettre en

relief lesquels de ces coûts ont comme but la sécurité du travail ou la qualité par rapport au milieu du produit; les matières premières ou les produits intermédiaires acquis par le site ont déjà été calculés. Il s'agit donc de mettre en évidence lesquels sont des matériaux dont les disponibilités sont épuisables dans le temps et lesquels au contraire peuvent être renouvelés.

Le Plan des Comptes est constitué par des valeurs monétaires et des valeurs quantitatives.

Les monétaires sont l'investissement pour le milieu et la sécurité (en recherche, formation, implantations et équipement, immeubles), les frais pour la gestion pour le milieu et la sécurité (organisation, mesure, contrôles, prévention technique et sanitaire), les charges dérivant du risque (de sécurité sociale, fiscaux, d'assurance), ou les charges dérivant des événements (interruption de la production, urgence, rétablissement, dommages, retraites, compensations).

Les monétaires sont aussi les contributions en compte capital ou en compte dépenses reçus du Système Public ou dérivant du marché (comme la vente de résidus récupérables ou d'énergie auto-produite).

Les quantitatives sont les valeurs relatives aux ressources (c'est-à-dire les matériaux et l'énergie utilisés par le site dont les disponibilités peuvent s'épuiser ou qui peuvent être récupérés ou reconstitués) consommées pendant le procédé de fabrication et de transformation ou pendant le cycle de vie du produit, mais aussi les valeurs de pollution (dégradation) de ressources telles air, eau, sol et les valeurs référées à l'effet serre (calcul du poids de carbone équivalent).

Sont calculé aussi les effets négatifs (accidents et maladies) qui peuvent arriver aux travailleurs à cause du processus de fabrication, ou aux consommateurs / usagers à cause du cycle de vie du produit.

Les contreparties des comptes du bilan du site

L'évaluation des valeurs indiquées pour les différentes voix du bilan du site prennent une signification lorsqu'on les met en relation avec des contreparties comptables externes. Pour lesquelles, faute d'instruments convenables (il n'existe pas une comptabilité générale de l'état pour l'environnement), on se limite aux aspects plus directement identifiables et, pour une partie, à des estimations conventionnelles.

Les bilans externes au site avec lesquels les voix comptables sont mises en relation peuvent être identifiés comme :

Le bilan des ressources de l'écosystème

Il n'est pas calculé que pour l'aire locale du site, la provenance (directe ou indirecte) des ressources est à mesurer dans sa disponibilité générale, elle ne peut être réduite à l'aire locale que pour certains aspects. Pour les ressources (c'est-à-dire les matériaux, l'énergie, l'eau, l'atmosphère et le sol) on utilise que les valeurs quantitatives, puisque la disponibilité réduite de ressources n'est pas évaluable, du point de vue monétaire.

Les ressources dont la disponibilité est épuisable dans le temps (par ex. les métaux, le pétrole, etc.) sont calculées en diminution, ainsi que celles qui, bien que

pouvant se renouveler, ne le sont pas_ (par ex. ressources végétales qui produisent déforestation), tandis que ne sont pas débitées les ressources qui peuvent se reconstituer (par ex. les produits de l'agriculture) ou peuvent être récupérées en réduisant la consommation de nouvelles ressources.

Sur l'écosystème ce n'est pas que l'activité directe des processus qui ont une incidence, mais aussi celle indirecte. Par ex. le transport (des travailleurs, des matériaux, des marchandises) qui consomme de l'énergie et combien en est consommé par le produit pendant son cycle de vie.

Les ressources nécessaires à la vie (eau, atmosphère, sol), qui peuvent être dégradées dans leur fonction vitale par les paramètres polluants, que se soit à cause du processus, ou du cycle de vie du produit, font partie de ce bilan.

Toutes les valeurs qui peuvent avoir une incidence sur l'effet de serre sont calculées sur tout le cycle de fabrication, transformation et usage des matériaux, des implantations et du produit, en calculant tout élément en Carbone équivalent et donc en aggravation de l'effet serre.

Il s'agit clairement d'un bilan *partiel* des "ressources". Partiel parce que nous ne sommes pas en condition de nous mettre en relation avec la distribution concrète des ressources de la planète (d'où sont prélevés les matériaux, quelles aires sont appauvries). En réalité nous ne sommes pas à même de tenir compte de la distribution "patrimoniale" des ressources (par exemple si un territoire qui en est déjà pauvre en est appauvri), ni de leur durée potentielle (ex. gazes et pétrole ont, même si on découvre encore des gisements, leurs limites).

Il est toutefois important de commencer cette méthode de comptabilisation, parce qu'elle signifie commencer à être en condition d'évaluer, avec attention le choix des ressources à utiliser, de la qualité environnementale du processus, des moyens à utiliser. Il permet, par exemple, de comprendre pour toute entreprise l'incidence réelle sur le phénomène de l'effet de serre et du changement climatique.

Le bilan du système de production et des services

Les autres entreprises desquelles le site acquiert des matériaux et des produits intermédiaires, ou auxquelles il fournit des produits et déchets, sont groupées dans le bilan du Système de production et des services.

Dans ce cas aussi, du point de vue du bilan du site, cet aspect est considéré dans sa globalité, puisqu'il n'y a pas encore d'instruments et de conditions capables de pouvoir l'articuler. Il devrait pouvoir se référer à un système de bilans environnementaux plus complet des entreprises particulières et avec la possibilité d'être groupé à niveau supérieur (d'aire et de secteur) qui actuellement n'est pas disponible.

On obtient donc, en cette phase, qu'une quantification indicative, mais déjà très utile.

Le bilan du système public

Actuellement un système coordonné de comptabilité publique à caractère pour le milieu, n'est pas disponible. Par Système Public on entend l'ensemble des organisations (de l'Organisation Locale, en passant par

l'Etat, à la Communauté Européenne) avec lesquelles le site est en relation.

Y sont calculés les coûts que le système public soutient (pour ce qui concerne ce site) en termes de services (sanitaire, sociale), d'infrastructures, de gestion du territoire.

On tient d'ailleurs compte des éventuelles contributions en capital ou en dépenses que le système public a fourni au site pour encourager l'amélioration environnementale.

Puis on calcule les coûts que le site soutient comme les contributions fiscales, les contributives et de prévoyances, toujours en termes de sécurité et de milieu.

L'évaluation des coûts du système public doit être fournie au niveau local. Ceci pour pouvoir calculer, par exemple, combien coûte au Système Public un jour d'accident (en terme de soins, coûts sociaux). Il faut que ce paramètre soit défini; si on calcule que le coût global des accidents dans notre pays est de 26 milliards d'euros l'an, on doit calculer combien est le coût induit de l'activité du site.

La comparaison entre le bilan environnemental du site et celui du système public est très importante. En effet, elle peut permettre d'objectiver et de rendre flexible aussi la règle fiscale et contributive: le site qui améliore sa propre marche devrait pouvoir réduire son propre rendement et vice-versa.

Un exemple particulièrement significatif peut être celui des contrôles sanitaires qui pour la loi doivent être faits pour les travailleurs exposés aux risques. Si les contrôles ont un caractère effectivement préventif et si les analyses cliniques accomplies sont disponibles pour le service sanitaire, il n'y a pas besoin de duplications d'analyses et d'examen de la part du médecin en charge, ce qui évite ainsi une duplication des frais.

Le bilan des Travailleurs

On calcule les effets en termes d'accidents et maladie que les travailleurs peuvent subir à cause d'un procès non sûr et non salubre.

Cet aspect nous ramène à la partie de "Sistema Ambiente" la plus directement inhérente l'analyse des risques.

Cette partie se limite, naturellement, à enregistrer la quantité d'accidents et de maladies et n'exécute pas un calcul monétaire, qui serait absolument partiel et non indicatif.

En effet, il est difficile de calculer le coût soutenu par une personne en conséquence d'un accident invalidant. Il est aussi très difficile de calculer le coût pour la communauté de la perte de capacité professionnelle et humaine que les processus invalidants d'accidents et maladies produisent. Plus qu'un coût, il s'agit en effet d'un appauvrissement absolu souvent irrécupérable.

Consommateurs/usagers et tiers

On calcule les effets en termes d'accidents et maladies auxquels les consommateurs / usagers peuvent être victimes à cause du cycle de vie d'un produit non sûr ou non salubre.

Dans "Sistema Ambiente" il existe une fiche de sécurité du produit qui peut nous permettre d'évaluer le produit avant sa fabrication et sa distribution.

Cette partie se limite, naturellement, à enregistrer la quantité d'accidents et de maladies. Elle n'exécute pas le calcul monétaire, qui serait absolument partiel et non indicatif.

Pour un tiers on entend des sujets non identifiables comme consommateurs / usagers mais qui peuvent être victimes des reflets négatifs de l'activité du site (dommage de l'environnement, responsabilité civile)

Le bilan d'air, de secteur, de pays et supranational

Le bilan environnemental est un acte de volonté que l'entreprise accomplit, sur lequel elle base sa stratégie et sa communication interne et externe.

Plus que représenter des liens imposés, il offre des indicateurs d'une grande importance qui peuvent se refléter d'une façon positive sur la qualité et aussi sur les économies de son plan industriel.

Il est clair, par exemple, que si le procédé de fabrication du produit des déchets récupérables, le site diminue ses frais d'écoulement et probablement aussi d'acquisition de matières premières. Le système public réduit ses coûts de gestion des déchets, l'Ecosystème a une moindre dégradation du territoire et probablement un moindre appauvrissement des ressources.

L'élaboration, au niveau de l'environnement d'entreprise, permet de commencer par une méthode concertée, pour

les bilans d'air, de secteur et des administrations publiques.

Identifier d'une façon correcte les valeurs, faciliter la focalisation des problèmes, la possibilité de mettre en relation analytiquement gestion économique et gestion de l'environnement, objectiver le rapport avec l'administration publique: tous sont des passages qui concrètement, permettent de découvrir outre que de nouveaux éléments de qualité, les retours de réduction de coûts et de nouvelles formulations fiscales aussi.

Voilà donc pourquoi nous ne tiendrions pas comme positive la définition de modèles comptables et de bilans imposés et non fruits d'expérimentation.

Les objectifs du Protocole de Kyoto tout comme les préoccupations sur les ressources, représentent une obligation générale pour tout le monde. Toutefois c'est de chaque entreprise particulière et de chaque aire particulière que peut s'engendrer une stratégie compatible.

Le Bilan financier tend toujours plus à faire abstraction de la valeur ajoutée du procédé de fabrication et de transformation.

Le Bilan industriel doit se baser au contraire sur les facteurs réels de production et de transformation.

Le Bilan environnemental en est une composante et en même temps une intégration et le relie aux indicateurs fondamentaux de l'écosystème.

Une nouvelle façon de produire

On renforce le caractère exhaustif du système informatif:

« Sistema Ambiente » se confirme comme le seul système informatif disponible qui est en mesure d'archiver toutes les données relatives à la sécurité et à l'environnement, en conservant un historique, en élaborant les résultats, en écrivant des relations, des statistiques, des indicateurs, des registres, en assurant, avec une grande flexibilité de gestion, l'entretien d'une méthode correcte d'approche au contrôle et à la vérification.

Il est ainsi le seul système informatif en matière qui permet une condensation complète des données parmi plus de 71 archives, en répondant aux exigences de chaque fonction de l'entreprise, et en permettant le monitoring et la programmation de chaque aspect de contrôle et de vérification.

On confirme la flexibilité d'emploi et d'insertion du système dans l'entreprise.

La quantité des données que le système peut assimiler et élaborer en temps réel, en les tenant toujours à disposition et ajournées pour chaque vérification et évaluation, permet les plans d'implémentation plus propres par rapport aux possibilités de l'entreprise: le commencement de l'emploi du système peut se passer soit par le versant de la sécurité soit par celui de l'environnement (émissions, décharges, déplacement des ordures, etc.) selon un engagement progressif des différentes fonctions de l'entreprise.

Un programme pour la sécurité et pour l'ajustement environnemental finalisé et transparent.

On ne peut pas penser à rendre transparente l'action pour la sécurité et pour l'ajustement environnemental en poursuivant des données dispersées, souvent sur des papiers ou dans des tableaux occasionnels et non vérifiables.

L'aspect de la spontanéité et de la transparence vers chaque interlocuteur est déterminante pour enrichir la conscience à l'intérieur de l'entreprise. Il garantit la connaissance réciproque des données et des actions réalisées.

Toutes les fiches et tous les rapports (selon la nécessité) sont toujours ajournés.

Elle valorise l'engagement des ressources internes.

Ces années, l'expérience de gestion a démontré que la gestion de la sécurité produit ses effets seulement si on la réalise avec responsabilité à l'intérieur de l'entreprise, en ce cas là on produit des effets positifs sur tous les aspects de l'organisation de l'entreprise.

La sous-estimation des capacités internes que plusieurs entreprises ont manifestées, en déléguant cette fonction à l'extérieur, a empêché de garantir une efficacité opérationnelle suffisante en produisant au contraire des coûts élevés et souvent des interventions non appropriées.

Seulement, les ressources internes, avec leur patrimoine de connaissance et d'expérience, peuvent garantir un contrôle réel et constant; « Sistema Ambiente » a été conçu avec cette philosophie.

Permet une intervention progressive de responsabilisation et de formation des fonctions de l'entreprise.

La vérification constante dans le temps de ce que chacun fait et maintient sous contrôle est aujourd'hui un des aspects les plus critiques dans les organisations des entreprises. Derrière le manque de vérification il y a souvent beaucoup de choses qui ne se passent pas et qu'on présume, au contraire, comme passées.

L'histoire complète de chaque ouvrier de l'entreprise.

Pour chaque ouvrier, l'histoire du travail est mémorisée, l'histoire des risques, les stades de la formation à laquelle il a participé, les Dpi qu'il a reçu, les fiches du niveau d'exposition, les communications reçues, les contrôles cliniques enregistrés, les visites de la médecine du travail, les accidents et leur description et toute la planification qui le regarde. Toute la documentation est archivée et peut-être maintenue dans le temps.

Le contrôle situé dans un contexte historique de chaque phase du travail et de chaque installation.

Pour chaque phase du travail et pour chaque installation on mémorise et on situe dans un contexte historique la condition de sécurité, la procédure du travail, les substances employées, le relèvement des mesures, le réglage et les contrôles, les vérifications, la production des déchets, les émissions et les décharges liquides, l'insertion de chaque ouvrier dans l'organisation du travail en fournissant les registres et les reports analytiques et documentés.

La plus grande discrétion et protection des données.

Au-delà du système de passwords qui permet de ne pas rendre visibles les données réservées, il y a un système très flexible de « clés », modifiables à n'importe quel moment et d'une façon rapide de l'administrateur du système qui permet d'empêcher l'insertion et la modification des données selon les archives et, si l'on veut, au niveau de chaque fiche. Ceci protège plus la responsabilité d'imputation des données.

Pour vous, la gestion de l'environnement et des déchets et l'analyse de la sécurité au travail sont deux tâches pesantes

STOP !!!

Digitalis s.r.l. vous offre son progiciel, SISTEMA AMBIENTE, vous facilitera ces tâches en vous rendant le travail moins bureaucratique.

DIGITALIS S.r.l.

Via Belfiore 24 – 10125 TORINO (Italia) – tel. (39)011 6688383 fax (39)011 6689723

e-mail digitalis@iride.to.it

web: www.iride.to.it